



District du Tarn de Football

SERVICE CIVIQUE INTERMEDIATION

(SAISON 2025/2026)



Descriptif

- ❖ Accomplissement d'une mission d'intérêt général (solidarité, santé, sport, environnement,...), sans conditions de diplôme. Seuls comptent les savoirs-être et la **motivation**
- ❖ Ce n'est pas un stage, ni un faux-emploi déguisé, ni un travail représentant des tâches indispensables au fonctionnement dans l'association (administratif, logistique, etc)
- ❖ La mission **PRIOTAIREMENT** dans le domaine **EDUCATIF** doit permettre : de se construire en tant que citoyen, d'acquérir des compétences et se projeter, d'aller au contact de la société ➔ gagner en AUTONOMIE et se RESPONSABILISER
- ❖ Le jeunes volontaire devra être accompagné par un Tuteur qui devra obligatoirement suivre la formation spécifique dispensée par le [SDJES](#)

Prérequis

- ❖ Être âgé de 18 ans minimum – 25 ans maximum (30 ans pour les jeunes en situation de handicap)
- ❖ Permis B et véhiculé (obligatoire)
- ❖ Lycéen(ne) non autorisé(e) ➔ incompatible avec la mission en club

Principes

- ❖ Une mission d'une durée de 8 mois
- ❖ Indemnité de 619,83 €/mois (au 01/01/2024)
- ❖ Respecter l'emploi du temps de 24 h/semaine fixé par son tuteur
- ❖ Le service civique ne peut se substituer à un emploi, ni à des missions comme l'entretien des locaux, lavage de maillots, ni même servir d'indemnité pour un joueur ou un éducateur
- ❖ Ils devront effectuer des tâches multiples et variées dans différents domaines (éducatif, communication,...) sans se substituer aux Secrétaires, Trésoriers,...
- ❖ Ils devront **PRIORITAIREMENT** proposer des idées d'actions éducatives et les animer dans le cadre du Programme Educatif Fédéral

CONTRAT D'ENGAGEMENT

✓ Pièces qui seront à fournir (après validation par la Commission District) pour le contrat d'engagement → en format PDF (pas de photos) et à envoyer en une seule fois) :

- ❖ Curriculum vitae (comportant en plus des informations classiques, la situation familiale, situation sociale (étudiant sans emploi,...) ainsi que le régime de couverture sociale → régime général, MSA,...nécessaire pour la saisie du contrat d'engagement). Doit y figurer également la taille vêtement.
- ❖ Copie d'une pièce d'identité **en cours de validité** (carte nationale, passeport) ou titre de séjour
- ❖ Copie recto-verso du permis de conduire
- ❖ Copie des diplômes obtenus dont formation « Premiers Secours type PSC1 » (si elle a été effectuée)
- ❖ Copie de la carte vitale ou attestation
- ❖ Un RIB du compte courant au nom du jeune volontaire
- ❖ Certificat médical d'aptitude à réaliser la mission de service civique à fournir dans les deux mois (**obligation légale**)
- ❖ Un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) / demande à faire sur internet par le volontaire
- ❖ **Pour les étudiants boursiers et les bénéficiaires du RSA** → une indemnité supplémentaire de 114,95 € est attribuée.

- ✓ **Juin 2025** → Lancement du dispositif service civique en intermédiation 2025/2026
- ✓ **Juillet 2025** → Clôture du formulaire en ligne d'inscription pour les clubs le 31/07/2025
- ✓ **Septembre 2025** → Affectation du nombre de missions et lancement du recrutement des jeunes volontaires par les clubs
- ✓ **Octobre 2025** → Envoi des candidatures et fiche de poste par les clubs + études des dossiers par la Commission de validation District
- ✓ **Novembre 2025** → Attribution définitive aux clubs et début des missions service civique pour les jeunes volontaires dans les clubs



CONTACTS

- **DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL :**

- ✓ **Contact :** 05.63.38.55.00 / secretariat@foottarn.fff.fr